

**Contractualisation de Quatre (4) Expert(e)s Nationaux(les) d'appui  
pour l'accompagnement des porteurs de projets et l'encadrement des accompagnateurs locaux  
dans les gouvernorats de Médenine, Tataouine, Kébili et Tozeur**

|                                   |                                                                                                                                |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Lieu :</b>                     | L'un des gouvernorats de Médenine/<br>Tataouine/ Kébili/Tozeur<br>avec une présence occasionnelle au bureau<br>du PNUD à Tunis |
| <b>Type de contrat :</b>          | Individual Contract                                                                                                            |
| <b>Langues requises :</b>         | Français et Arabe                                                                                                              |
| <b>Date de début de mission :</b> | 05/11/2016                                                                                                                     |
| <b>Nombre de jours :</b>          | 20 jours                                                                                                                       |

## I. Description du projet :

Le PNUD a lancé en avril 2016 le projet « **Renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans le sud tunisien** ». Ce projet, financé par le gouvernement japonais, et mis en œuvre en partenariat avec l'Office de développement du Sud (ODS), l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) et la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), a comme objectif principal d'intervenir dans la région du sud de la Tunisie, à savoir dans les gouvernorats de Médenine, Tataouine, Tozeur et Kébili, afin de contribuer à la réduction du chômage et de renforcer le rôle des autorités et collectivités locales, comme les acteurs économiques locaux, dans la promotion de l'investissement privé et le renforcement de l'écosystème entrepreneurial, permettant, ainsi, la création d'emplois, pour les hommes et les femmes, dans le cadre d'un partenariat public-privé solide.

À travers sa première composante « **Amélioration des services d'appui et de financement de projets & des mécanismes de coordination des services aux entreprises** », le projet appuiera les acteurs publics clé de la région des gouvernorats cibles pour qu'ils acquièrent les connaissances nécessaires sur les secteurs économiques, essentiellement des TPE et PME, et les opportunités d'affaire et d'investissement dans la région d'intervention.

A travers sa deuxième composante « **Appui technique et financier aux jeunes entrepreneur(e)s** », le projet vise à appuyer au moins 200 jeunes des régions cible dans le développement des plans d'affaire de leurs projets et accompagner les candidats et candidates sélectionnés à financer leurs projets (à raison de 50 jeunes par gouvernorat). La composante vise également à renforcer l'écosystème entrepreneurial régional à travers l'appui aux experts locaux dans l'accompagnement des jeunes porteurs de projets.

## II. Contexte du projet et de la mission :

Plusieurs programmes, publics – privés et de la coopération internationale, se sont focalisés sur l'auto-emploi et l'appui à des jeunes porteurs d'idées de projet, avec ou sans premières expériences professionnelles. Cette dynamique est aujourd'hui renforcée par de nouvelles décisions gouvernementales qui mettent en place de nouveaux mécanismes d'appui à l'entrepreneuriat, notamment dédiés aux diplômés de l'enseignement supérieur<sup>1</sup>, ou élargissent le champ d'intervention de mécanismes existants, en travaillant sur la facilitation de l'accès au financement, notamment à travers la BTS, en prenant en charge l'autofinancement requis des promoteurs de projets, ou encore l'exemption de l'obligation de garanties (réelles ou personnelles).

<sup>1</sup> Discours du Président du gouvernement devant l'Assemblée des Représentants du Peuple en date du 28/01/2016. Correspondance du Ministère des finances à la BTS en date du 01/02/2016.

Toutefois, l'un des maillons estimé le plus faible reste l'accompagnement des porteurs de projet dans les phases de finalisation de leurs plans d'affaires et dossiers de création d'entreprises, comme dans l'accompagnement technique, financier et managérial des entrepreneurs dans la mise en œuvre de leurs projets. De même, les entrepreneurs font face à l'enchevêtrement des mandats des différentes administrations d'appui et de financement comme de la méconnaissance des administrations concernées pour les différentes étapes aboutissant à la création de l'entreprise et la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, il est constaté que l'expertise locale en matière d'accompagnement des jeunes porteurs de projets, qu'elle soit issue des institutions publiques ou privées, n'est pas suffisamment dotée d'outils et de méthodologies permettant de garantir un service d'accompagnement adéquat. Par conséquent, afin de permettre la pérennisation de l'approche d'accompagnement et de renforcer l'expertise locale, il est impératif de renforcer les capacités des accompagnateurs locaux dans l'appui en phase de mise en œuvre des projets.

A cet effet, un programme spécifique, intitulé « **Ennajah Machrouii 2016** », a été mis en place devant aboutir à appuyer techniquement et financièrement les 6 meilleurs projets sélectionnés par gouvernorat via les comités techniques régionaux. Chaque entrepreneur (1) reçoit un appui technique ; (2) apporte ses fonds propres ou autofinancement ou tout autre appui apprécié et défini par le projet ; (3) bénéficie d'un soutien financier remboursable du PNUD suivant un mécanisme à développer (qui sera géré par la BTS sous la forme d'un fonds d'amorçage rotatif pour les régions cibles) ; (4) reçoit des crédits d'une institution financière (la Banque Tunisienne de Solidarité- BTS) suivant les schémas de financement et d'investissement généralement admis. Dans ce cadre, environ 1000 jeunes sont attendus à être sensibilisés et mobilisés pour participer au processus parmi lesquels **200 seront sélectionnés pour mettre en œuvre un diagnostic et des études d'opportunités et bénéficier d'actions de renforcement des capacités**. Le programme d'accompagnement de ces 200 porteurs de projets sera encadré par quatre (4) Expert(e)s d'appui (soit un(e) expert(e) par gouvernorat) et quarante (40) accompagnateurs locaux (soit dix (10) accompagnateurs locaux par gouvernorat) qui seront amenés à suivre les 200 porteurs de projet au cours d'une période étalée sur deux mois. Les porteurs de projets devraient présenter un plan d'affaires complet, parmi lesquels 24 seront sélectionnés pour bénéficier de l'appui technique et financier.

Dans ce cadre, l'équipe du projet compte recruter ***quatre (4) expert(e)s nationaux(les) d'appui pour l'accompagnement des porteurs de projets et l'encadrement des accompagnateurs locaux dans les gouvernorats de Médenine, Tataouine, Kébili et Tozeur (soit un(e) expert(e) par gouvernorat)***.

### III. Problématique & Développement :

Le présent projet du PNUD compte mobiliser des jeunes promoteurs de projets (au moins 200 jeunes sur les quatre gouvernorats) en vue d'appuyer les candidats présentant les meilleurs plans d'affaire dans le développement de projets et d'aboutir à appuyer financièrement au moins 24 promoteurs.

Dans ce même cadre, le projet vise à ce qu'au moins 50% promoteurs soient des femmes. Le projet devra ainsi répondre aux différentes problématiques en lien avec l'entrepreneuriat féminin.

Un processus d'appel à candidature sera lancé dans les quatre gouvernorat afin de mobiliser et sélectionner ces 200 jeunes via les comités techniques régionaux. Dans la suite du programme, dix (10) accompagnateurs locaux, issus des institutions publiques et privées, seront également sélectionnés dans chaque gouvernorat (4 gouvernorat au total) afin de mettre en place un programme d'accompagnement des 200 porteurs de projet, à raison de cinq (5) porteurs de projet par accompagnateur local, et ce, sous l'encadrement d'un expert d'appui pour chaque gouvernorat.

Les experts contractés seront amenés à définir le programme d'accompagnement, le programme d'encadrement des accompagnateurs locaux ainsi que les porteurs de projets afin de leur permettre de déposer des plans d'affaires complets et finalisés pour la deuxième phase de sélection des entrepreneurs à appuyer techniquement et financièrement.

Ce programme d'accompagnement devra inclure la méthodologie d'accompagnement, cibler les axes d'amélioration pour apporter l'accompagnement adéquat aux porteurs de projets et faciliter les procédures auprès des administrations concernées.

#### IV. Objectifs et résultats attendus de la consultation :

Le projet prévoit de contracter quatre expert(e)s nationaux(les) pour les quatre (4) gouvernorats cible afin d'appuyer le projet dans :

- L'élaboration d'un programme d'appui et de renforcement des capacités des quarante (40) accompagnateurs locaux (10 par gouvernorat) et des deux cent (200) jeunes porteurs de projets (50 par gouvernorat), programme qui aboutira à la finalisation des plans d'affaires et dossiers de création d'entreprises qui seront soumis au deuxième appel à candidature (ou 2<sup>ème</sup> phase) ;
- La mise en œuvre du programme d'appui et d'encadrement du programme ;
- Assurer le suivi du programme.

Les missions mises en œuvre par les expert(e)s, sous la supervision du conseiller technique principal du projet et l'étroite collaboration avec le coordonnateur régional du projet, devra aboutir aux résultats suivants :

- 200 jeunes porteurs de projets des gouvernorats de Médenine, de Tataouine, de Kebili et de Tozeur sont appuyés techniquement afin de développer leur projets d'entreprise et finaliser leurs plans d'affaires et dossiers de création d'entreprise.
- Le maximum d'entrepreneurs, parmi les 200 candidats, aboutit à présenter des dossiers bancables qui garantissent une acceptabilité des dossiers dans le cadre du programme « Ennajah machrouii 2016 » ou d'autres programmes existant.

A la suite de la mise en œuvre de la mission de renforcement des capacités techniques citée, les expert(e)s auront contribué avec l'équipe du projet dans l'atteinte du résultat suivant :

- Les jeunes, femmes et hommes, diplômés promoteurs de projets ont un meilleur accès en matière de financement de projets.

#### V. Tâches et responsabilités :

L'expert(e) contracté(e) sera sous la supervision du conseiller technique principal du projet « Renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans le sud tunisien » et en étroite collaboration avec le Coordonnateur régional du projet.

L'expert(e) aura à :

- Identifier les besoins et spécificités du contexte local, notamment avec les co-leaders du projet (PNUD, ODS, ANETI et BTS) pour adapter le module d'accompagnement.
- Concevoir et élaborer :
  - o Le programme d'appui et d'encadrement des accompagnateurs locaux et des jeunes

- porteurs de projets détaillant les objectifs de chaque activité, les méthodologies et la logistique de chaque session ainsi que leurs plans, etc.
  - L'ensemble des supports qui seront distribués durant les sessions d'encadrement ;
  - Les outils de suivi et évaluation.
- Intégrer les commentaires et les propositions de l'équipe du projet.
- Animer cinq sessions d'encadrement de deux jours et demi (en moyenne) par session à l'intention des accompagnateurs et des jeunes porteurs de projet sélectionnés et en utilisant le programme d'appui développé.
- Développer une note méthodologique à l'intention des accompagnateurs (trices), issu(e)s du public et du privé, qui seront impliqué(e)s dans le programme d'appui aux jeunes porteurs de projets.
- Réaliser une restitution finale à l'intention de l'équipe de projet et du comité technique avec une note d'orientation à l'intention de l'équipe de projet et du partenaire national sur la pérennisation de l'approche développée.

## VI. Produits attendus :

1. Une feuille de route pour la mise en œuvre de la mission intégrant la méthodologie de l'approche, les résultats attendus des sessions d'encadrement, l'accompagnement prévu pour les accompagnateurs (trices) professionnels.
2. Le draft avancé des plans et des modules d'encadrement rédigés (ceci comprend tous les supports de formation PowerPoint, documents d'appui, hand-outs, etc.)
3. La note méthodologique pour les accompagnateurs (trices) professionnels.
4. Un rapport final sur le programme de renforcement des capacités, comprenant entre autres une partie sur les leçons apprises et les recommandations.

## VII. Durée de la consultation, échéancier et honoraires :

**Intervention de l'expert(e) contracté(e) :** la mission se déroulera en trois étapes pour un total jours/hommes de travail de 20 jours détaillés comme suit :

| N°Etape | Etape                                                                                                                                                            | Total Jour/homme |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| 1       | Cadrage de la mission & feuille de route validés<br>Conception des outils et des supports d'encadrement<br>Cadrage de l'implication des accompagnateurs (trices) | 5                |
| 2       | Mise en œuvre du programme d'appui                                                                                                                               | 13               |
| 3       | Production du rapport final                                                                                                                                      | 2                |
|         | <b>Total</b>                                                                                                                                                     | <b>20</b>        |

Les jours de travail seront étalés sur une période allant du 5 novembre 2016 au 31 décembre 2016. La consultation inclut des jours de travail :

- à distance,
- dans le gouvernorat cible d'intervention (Médénine/ Tataouine/ Kebili/ Tozeur) pour au moins pour 15 jours (pour le cadre de la mission avec les acteurs, les sessions de formation et l'appui aux candidates sélectionnées)

**La consultation ne comprend pas les frais logistiques et organisationnels relatifs à l'organisation des sessions de formation. Les frais d'hébergement et de déplacement de l'expert(e) seront à sa charge.**

Le paiement des honoraires interviendra en deux (02) tranches payables comme suit :

| Délivrables                                                                                                                                                                | Nombre de jour/homme | Délai de réalisation | Termes de paiement |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|--------------------|
| Cadrage de la mission & feuille de route validés<br>Le draft avancé des plans, des modules de formation rédigés et méthodologie d'implication des accompagnateurs (trices) | 5                    | 15/11/2016           | 25%                |
| Un rapport sur les sessions de renforcement des capacités validé et rapport d'activité pour l'appui aux candidats sélectionnés et les accompagnateurs                      | 15                   | 31/12/2016           | 75%                |
| Total                                                                                                                                                                      | 20                   |                      | 100%               |

#### VIII. Compétences et facteurs clés de succès :

Compétences organisationnelles :

- Faire preuve d'intégrité en incarnant les valeurs et l'éthique des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- Faire preuve de sensibilité multiculturelle et savoir s'adapter au changement ;
- Faire preuve d'équité.

Compétences fonctionnelles :

- Connaissance approfondie des outils, méthodologies et modèles de processus de génération de projets, d'étude de rentabilité des plans d'affaires ;
- Connaissances approfondies des mécanismes de financement des petites et moyennes entreprises et des plans d'affaires requis par la BTS ;
- Grand sens de responsabilités, grande capacité d'analyse ;
- Etre capable de conduire un plaidoyer et de donner des conseils.

#### IX. Aptitudes et compétences exigées :

Le (la) candidat(e) doit remplir les conditions suivantes :

- Diplôme universitaire d'au moins Maîtrise en sciences économiques, sciences de gestion, finance d'entreprises, sciences humaines ou sociales ;
- Une expérience professionnelle confirmée d'au moins 7 ans dans l'appui aux jeunes en matière de développement de projets d'entreprises, de business plans de projets économiques et appui et formation des formateurs/facilitateurs en la matière ;
- Au moins 7 références dans la mise en œuvre de travaux d'appui et de coaching à des entrepreneurs ;
- Une expérience d'appui et d'assistance technique dans le cadre de programmes gouvernementaux ou de coopération internationale sera un atout

**X. Relations de travail :**

- L'expert(e) contracté travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet et les membres des comités techniques.
- Les produits de cette consultation seront labélisés PNUD. Ils sont la propriété exclusive du PNUD. L'expert(e) ne publiera ni ne fera publier, sous quelque forme que ce soit, les produits de cette mission sans en référer au PNUD.
- L'expert(e) sera seul(e) responsable de la qualité technique de ses travaux et de la réalisation dans les délais adéquats des tâches qui lui sont été assignées.

**XI. Critères de sélection :**

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l'évaluation des offres déterminée comme suit :

- a) Conformité aux critères et qualifications requises / acceptabilité
- b) Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques.  
Poids des critères techniques : 70%  
Poids des critères financiers : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière.

**XII. Grille d'évaluation de l'offre technique :**

| <b>Critères</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Poids</b> | <b>Point maxi</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|
| <u>Techniques</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |              |                   |
| <b>Critère A :</b> Un minimum de 7 ans dans l'appui aux jeunes en matière de développement de projets d'entreprises, de business plans de projets économiques et appui et formation des formateurs/facilitateurs en la matière <ul style="list-style-type: none"> <li>7 années.....10 points</li> <li>Plus de 7 années et inférieur à 12 années.....15 points</li> <li>12 années et plus.....25 points</li> </ul> | 25%          | 25                |
| <b>Critère B :</b> Au moins 7 références dans la mise en œuvre de travaux d'appui et de coaching à des entrepreneurs <ul style="list-style-type: none"> <li>7 références.....15 points</li> <li>Plus de 7 références et moins de 14 références.....20 points</li> <li>14 références et plus.....30 points</li> </ul>                                                                                              | 30%          | 30                |
| <b>Critère C :</b> Une expérience d'appui et d'assistance technique dans le cadre de programmes gouvernementaux ou de coopération internationale sera un atout <ul style="list-style-type: none"> <li>1 référence.....5 points</li> <li>2 références et plus.....15 points</li> </ul>                                                                                                                             | 15%          | 15                |
| <b>Critère D : Méthodologie proposée pour la mise en œuvre de la mission</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation d'une méthodologie moyennement satisfaisante.....5 points</li> <li>Présentation d'une méthodologie satisfaisante.....15 points</li> <li>Présentation d'une méthodologie très satisfaisante.....30 points</li> </ul>                                                              | 30%          | 30                |
| <b>Financier</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 30%          |                   |
| <b>Score Total (Score Technique *0.7 + Score Financier * 0.3)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |              |                   |

### XIII. Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces suivantes :

- Le curriculum vitae détaillé ;
- Copies des attestations, des diplômes et des attestations de travail.
- Une lettre de motivation ;
- La méthodologie proposée pour la mission, avec un document d'au moins deux pages ;
- Une offre financière détaillée et exprimée en Dinars tunisiens. Elle doit inclure le montant des honoraires demandés pour la réalisation des prestations et livrables mentionnées ;

NB : Le candidat devra spécifier pour quel poste il soumissionne, ceci dit il peut soumettre sa candidature pour les 4 postes ; mais il ne sera retenu que pour un seul.

Les frais de mission se rapportant aux déplacements et à l'hébergement pendant les missions de terrain (15 jours), devront être inclus (séparément) dans l'offre financière

#### Modèle d'offre financière

| Eléments                                                          | Prix U HT en TND | Nombre de jour | Total HT en TND |
|-------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|-----------------|
| Honoraires :                                                      |                  | 20 jours       |                 |
| Transport de Tunis à Médenine<br>(ou à Tataouine/ Kébili/ Tozeur) |                  |                |                 |
| Hébergement en PC                                                 |                  | 15 jours       |                 |
| Total                                                             |                  |                |                 |